UNION SPORTIVE ET SOCIALE INTERMINISTERIELLE 13, Rue Riquet 75 019 PARIS 201 42 88 30 27

Paris, le 30 avril 2018



OBJET: Engagements dans le challenge USSIM de tennis de table 2018.

Cher dirigeant et ami pongiste,

Les sélections du challenge de Tennis de Table 2018, organisé par l'USSIM, se dérouleront cette année le <u>mardi 5 juin</u> et seront suivis de la journée finale fixée **au** <u>mardi 12 juin</u>.

Je vous précise que cette année, l'USSIM a décidé d'ouvrir son challenge à tous les licenciés disposant de la qualification corporative, sans autre condition notamment d'adhésion du club à l'USSIM.

Pour votre information, vous trouverez ci-joint, le règlement de l'épreuve ainsi qu'une <u>affiche</u> à apposer dans votre salle.

En résumé, les épreuves comprennent 4 tableaux (A-masculins 13 et plus, C-masculins 12 et moins, B-féminines 9 et plus, D-féminines 8 et moins). S'agissant des sélections du 5 juin, elles se dérouleront comme l'an passé, pour les tableaux B, C et D dans le gymnase du ministère des Finances à BERCY et, pour le tableau A, dans la salle spécifique de Ping du CSMF, boulevard Vincent Auriol. La journée finale donnera lieu à la remise des trophées et récompenses et sera suivie d'une réception conviviale.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner dès que possible et, au plus tard, le <u>mardi 29 mai</u> prochain le <u>formulaire d'engagements ci-joint</u>, accompagné des droits d'engagement correspondant, à raison de 5 € par joueur ou joueuse¹, par courrier à l'adresse suivante : Patrick PLESSIS 8, rue de la Paix 92 700 COLOMBES.

J'insiste dès à présent sur le respect des engagements pris, afin de faciliter le travail du comité d'organisation ainsi que sur les horaires d'arrivée, *au plus près de 18H*, compte tenu des contraintes du Plan Vigipirate, s'agissant des horaires de fermeture des locaux sportifs.

Je vous remercie par avance de votre contribution à démarcher vos joueurs et joueuses pour ce qui sera la dernière épreuve de la saison 2017/2018, aussi à faire connaître ce challenge² parmi vos relations et l'offre de vacances familiales de l'USSIM auquel ce challenge se doit d'apporter sa pierre (www.ussim-vacances.com).

Dans l'attente du retour de votre formulaire d'engagements, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments pongistes dévoués et cordiaux.

Patrick PLESSIS

Préposé USSIM à l'organisation du challenge (Domicile 01 47 84 99 91 - Portable 06 52 33 92 06 Mail : patrick.plessis9224@orange.fr)

¹ Les clubs adhérents de l'USSIM à jour de leur cotisation, sont exemptés des droits d'engagement (à ce jour, CSM Finances et ASPTT Grand Paris)

² L'USSIM offre notamment un séjour gratuit d'une semaine pour une personne et 50% de réduction pour l'accompagnant éventuel, hors période scolaire, dans l'un de ses centres, par tirage au sort parmi les participants au challenge.

UNION SPORTIVE ET SOCIALE INTERMINISTERIELLE 13, Rue Riquet 75019 PARIS 201 42 88 30 27

www.ussim-vacances.com



CHALLENGE USSIM DE TENNIS DE TABLE 2018 REGLEMENT

- 1. L'U.S.S.I.M. organise annuellement un tournoi de Tennis de Table figurant au calendrier des épreuves organisées sous le contrôle de la Commission régionale du Sport en entreprise de la Ligue d'Île-de-France. Ce tournoi est ouvert à tous les clubs corporatifs d'Île-de-France de Tennis de Table.
- 2. Tout participant doit être licencié à la FFTT et disposer de la qualification corporative pour le club représenté, affilié à la Ligue d'Ile de France.
- 3. Le challenge comprend 4 tableaux : <u>Tableau A</u> (masculins 13 et plus) <u>Tableau B</u> (féminines 9 et plus) <u>Tableau D</u> (masculins 12 et moins) <u>Tableau D</u> (féminines 8 et moins)
 - ➤ <u>ler tour</u> (sélections): par poules de 4 avec 3 qualifiés, puis tableau de classement par élimination directe avec qualification des 4 meilleur(e)s joueuses ou joueurs de chaque tableau pour la journée finale;
 - ➤ <u>2ème tour</u> (journée finale) : Demi-finales et finale de chaque tableau par élimination directe ; matches de classement pour les places 3 et 4.
- 3.1 Toutes les rencontres se dérouleront aux meilleur(e)s des trois manches.
- 3.2 Dates et horaires de début des rencontres pour 2018.
 - ➤ Sélections : Mardi 5 juin à 18H (forfait 19H00)
 - ≽Finales Mardi 12 Juin à 18H30

Pour le bon déroulement des épreuves et compte tenu du plan Vigipirate imposant la fermeture des locaux à 22H30, aucun retard ne peut être accepté.

- 3.3 Lieux des rencontres
 - 3.3.1 Sélections du 5 juin
 - ➤ les tableaux B(*), C et D (*) se dérouleront dans le gymnase du Ministère des Finances (Centre d'Activités Sportives et Culturelles (CASC) 139/143, rue de Bercy 75 012 PARIS (Métro Bercy ou Gare de Lyon).
- (*) Attention pour les tableaux féminins B et D, contacter l'organisation le vendredi 29 mai pour la confirmation des modalités de sélection en fonction du nombre d'inscriptions.
 - ➤ le tableau A se déroulera dans la salle de tennis de table du CSM Finances 41, boulevard Vincent Auriol 75 013 PARIS (Métro Chevaleret ou Quai de la Gare).
 - 3.3.2 Finales du 12 juin : toutes les rencontres se dérouleront dans la salle de tennis de table du CSM Finances, 41, boulevard Vincent Auriol 75 013 PARIS (Métro Chevaleret ou Quai de la Gare).

Aucune convocation ne sera envoyée, seul un rappel par messagerie.

Attention : l'accès aux salles est contrôlé. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire

- 3.4 Les coupes, médailles et lots sont remis aux vainqueurs et aux finalistes le soir des finales. Une réunion amicale est organisée à cette occasion et tous les participants y sont conviés.
- 3.5 Les balles seront fournies par l'U.S.S.I.M.
- 3.6 La tenue sportive réglementaire est obligatoire.
- 4. Un challenge dit « du nombre » est attribué pour un an au club ayant totalisé le plus grand nombre de points à l'issue des rencontres et définitivement acquis à celui l'ayant remporté, trois fois consécutivement ou non.